SAINT-CARRAIS

de BORDEAUX

Avril 1999 N°15

BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATIONS

SOMMAIRE

PARLONS VRAI page 3

ACTIVITE DES ELUS

Carnet de bord page 4
Décisions du Conseil Municipal page 5
Commissions Municipales pages 6 à 13

ACTUALITES

Choeurs Basques - Bon anniversaire - Soirée jeux - Cross du Coeur page 14
Soirée Cubaine - Loto - Vide grenier - Thé dansant page 15

DOSSIERS

La Bibliothèque Municipale pages 16 - 17

VIE PRATIQUE

Centre de Loisirs page 18
Point Info Jeunes page 19
Calendrier prévisonnel des manifestations page 20
Infos diverses Pages 21 - 22

VIE ASSOCIATIVE

Saint-Capraisienne à l'honneur page 23
Aprodisc page 24
Atelier Dessin - Boojovtt page 25
Comité des Jumelages page 26
Concordia - Musicaprais page 27
Espace Loisirs - Original Look Aquitain page 28

ETAT-CIVIL page 29

A VOTRE SERVICE page 30

Directeur de publication : José GARCIA - Responsable du Comité de Rédaction : Marie-José CORJIAL
Imprimerie CASTET, LANGOIRAN 05 56 67 52 24
En couverture : première manifestation du printemps aux Tambourins

PARLONS VRAI

Pour beaucoup d'entre nous, le mois de mars représente l'arrivée du printemps et des journées de plus en plus longues. Il ne faut pas oublier pour autant que c'est une période très importante pour une collectivité telle qu'une commune, avec le vote du budget. Cette phase permet d'établir, non seulement pour l'année en cours, mais également pour les années suivantes, l'avenir d'une commune. On peut donc voir là l'importance que revêt l'élaboration d'un budget.

La première réaction qui vient à l'esprit des administrés que nous sommes tous est : **Les impôts locaux? Vont-ils augmenter ?**

Tout d'abord, permettez-moi de faire un petit retour en arrière de quelques années, jusqu'en juin 1995. Nous nous étions engagés, à travers un contrat, et ce concernant les taux, de nous rapprocher au niveau des taux moyens du canton. Aujourd'hui, avec la stabilité des taux de notre commune et l'augmentation de la moyenne des taux du canton, c'est quasiment chose faite. Et pourtant, vos impôts vont augmenter. D'une part parce que les bases d'imposition découlant de la Loi de Finances, ont augmenté de 1%. D'autre part, le Conseil Régional et le Conseil Général ont augmenté leurs taux respectivement de 27% et de 1,68%. De plus, l'état poursuit son désengagement envers les communes, ce qui a parfois pour effet de pousser les collectivités locales à augmenter leurs taux.

Malgré ce contexte, **la municipalité a décidé une nouvelle fois qu'il n'y aura pas d'augmentation des taux communaux**. Cela exige de notre part encore plus de rigueur, et une parfaite maîtrise du budget de fonctionnement.

Pour ce qui est de l'investissement, cette année ce budget représente une somme très importante (plus de 10 millions de francs), sûrement la plus importante que notre commune ait connue. En effet, la phase d'étude globale de la commune étant terminée, les diverses opérations de réalisation doivent être engagées : vestiaires de l'ensemble socioculturel, restaurant scolaire, construction d'un atelier technique pour les employés municipaux. Des raisons de mises aux normes, d'hygiène et de sécurité ont dicté ces choix. L'aménagement de la traversée du Bourg avec l'intégration de locaux commerciaux et le transfert de La Poste devraient également voir le jour.

De plus, le patrimoine de la commune va s'enrichir cette année d'un immeuble située sur un terrain d'environ 9 000m². Ce dernier, situé derrière le Domaine de Loustallaut, donne d'un côté sur l'école primaire et de l'autre sur l'ensemble socioculturel et sportif. Cette acquisition a un double but : sécuritaire, pour la circulation des enfants lors des vacations sportives, fonctionnel, pour constituer un véritable pôle culturel en ce lieu.

Comme vous pourrez le constater, 1999 sera une année importante pour Saint-Caprais.

Avec mes collègues du Conseil Municipal, nous sommes heureux de voir se concrétiser quatre années de travail et de constitution de dossiers. Bien entendu, outre ces grosses réalisations, nous sommes conscients qu'ensemble nous avons encore beaucoup à faire.

Bien à vous,

J. GARCIA
1er Adjoint

ACTIVITÉS DES ÉLUS

Carnet de bord de vos élus

Janvier

Lundi 4 : Commission de recrutement agent de maîtrise (J.P. PETIT- J. GARCIA-Ph. MARLIER-A. ROBERT-F. JANTHIEU)
Mardi 5 : Réunion avec Cabinet B.C.D. pour espace jeunes (J.P. PETIT-J. GARCIA) - Cérémonie des Voeux à Camblanes (J.P. PETIT)
Mercredi 6 : Cérémonie des Voeux à Sadirac
Samedi 9 : Commission de recrutement agent de maîtrise (J.P. PETIT - J. GARCIA-Ph. MARLIER-A. ROBERT- F. JANTHIEU) - Signature convention Jeunesse et Sports pour le PIJ - Réception par le Club Football (Ch. BRUNETIERE - J.P. PETIT)
Lundi 11: Réunion C.L.E. (Comité Local d'Education) à Artigues (J.P. PETIT)
Mardi 12 : Notaire : signature sous-seing achat Garbuio (J.P. PETIT) - Réunion S.I.A.E.A. à Baurech (J.P. PETIT-Ph. MARLIER)
Mercredi 13 : Rencontre avec M. QUIOC, responsable P.T.T. pour déplacement de la poste (J.P. PETIT) - Réunion plénière C.C.A.S.
Lundi 18 : Rencontre annuelle avec la Gendarmerie de Créon (J.P. PETIT)
Mardi 19 :
Réunion Cabinet B.C.D. et APRIM pour aménagement place du bourg (J.P. PETIT)
Mercredi 20 : Réunion P.S.O. à Targon (J.P. PETIT)
Jeudi 21 : Commission d'attribution de logements HLM Foyers de la Gironde (J.P. PETIT)
Vendredi 22 : Assemblée Générale SDEG (Syndicat départemental énergie électrique de la Gironde) (J.P. PETIT - J. MARGALEF)
Samedi 23 : Réunion O.T.E.M. pour projet Entre-Deux Mers 2006 (J.P. PETIT)
Lundi 25 : Réunion Contrat Petite Enfance à Quinsac (N. PY)
Mercredi 27 : Commission d'appel d'offres pour le gymnase (J.P. PETIT-J. GARCIA-Ph. MARLIER-A. ROBERT) - Réunion D.D.E./Cabinet B.C.D./APRIM pour traversée du bourg (J.P. PETIT)
Jeudi 28 :
Réunion SMOPAH à Créon (A. ROBERT)
Vendredi 29 : Réunion SYSDAU à Bordeaux (J.P. PETIT) - Réunion Contrat Petite Enfance à Camblanes (A.M. GAGNEROT)

Février

Jeudi 4 : Conseil Général : convention aménagement bourg (J.P. PETIT-J. GARCIA) - Réunion Camblanes pour réseau informatique écoles (J. GARCIA)
Vendredi 5 : Réception Crédit Local de France (J.P. PETIT - J. GARCIA)
Lundi 8 : Conseil Général :rencontre avec le Vice-Président Jeunesse et Sports (J.P. PETIT) - Rencontre avec Mme TRUPIN, Député (J.P. PETIT)
Mardi 9 : Audience avec Me NOYER, avocat, pour Taxe de Raccordement à l'Egout (TRE) lotissements (J.P. PETIT)
Mercredi 10 : Réunion Syndicat intercommunal du Collège de Latresne (J.P. PETIT-Ch. BRUNETIERE)
Jeudi 11 : Notaire : signature sous-seings pour zone d'activités (J.P. PETIT) -Séance plénière C.C.A.S.
Vendredi 12 : Présentation voiture électrique (J.P. PETIT-J. GARCIA-A. ROBERT) - Réunion P.S.O. à Camblanes (J.P. PETIT)
Samedi 13 : Notaire : signature de sous-seings pour Zone d'activités (J.P. PETIT)
Vendredi 19 : Réunion à Latresne pour attribution F.D.A.E.C. (J.P. PETIT)
Lundi 22 : Cérémonie pour départ Adjudant GUILLOT à Créon (J.P. PETIT)
Mardi 23 : Rencontre Cabinet B.C.D. pour aménagement bourg (J.P. PETIT)
Mercredi 24 : Conseil Général : convention aménagement bourg (J.P. PETIT - J. GARCIA)
Jeudi 25 : Notaire : signature sous-seings pour Zone d'activités (J.P. PETIT)
Samedi 27 : Assemblée générale du Comité des Jumelages (J.P. PETIT-Ch. BRUNETIERE-B. MAUPOME)

Mars

Lundi 1 : Conseil général : convention aménagement bourg (J.P. PETIT-J. GARCIA)
Mardi 2 : Commission électorale (J.P. PETIT)
Mercredi 3 : Notaire : signature sous-seings pour zone d'activités (J.P. PETIT)
Jeudi 4 : Conseil Général et D.D.E. pour examen arrêt de bus (J.P. PETIT)
Vendredi 5 : Réception Mme LEBRANCHU, Secrétaire d'Etat aux PME, Commerces et Artisanat à Cadillac (J.P. PETIT) Rencontre Cabinet ECCTA pour travaux restaurant scolaire (J.P. PETIT)
Samedi 6 : Réunion S.D.I.S. à Bordeaux (J.P. PETIT) - Commission d'appel d'offres Gymnase (J.P. PETIT-J. GARCIA-Ph. MARLIER-A. ROBERT)
Mardi 9 : Rencontre avec M. LAPORTE, D.D.E. pour aménagement RD 14 (J.P. PETIT-Ph. MARLIER)
Mercredi 10 : Réunion C.I.P.D. à St Caprais (J.P. PETIT)
Jeudi 11 : Réunion S.I.A.E.A. à Baurech (J.P. PETIT - Ph. MARLIER) - Rencontre géomètre pour projet informatisation cadastre (J. GARCIA - Ph. MARLIER)
Vendredi 12 : Réunion avec Cabinet ARTAUD pour travaux vestiaires (J.P. PETIT - J. GARCIA - Ph. MARLIER)
Lundi 15 : Réunion SIVOM Eclairage (J.P. PETIT - B. MAUPOME) Réunion plénière C.C.A.S.
Mercredi 17 : Réunion SMOPAH à St Genès de Lombaud (J.P. PETIT - A. ROBERT)
Jeudi 18 : Réunion S.I.A.E.A. à Baurech (J.P. PETIT- Ph. MARLIER) - Réunion D.D.E. et Cabinet B.C.D. pour traversée du bourg (J.P. PETIT)
Vendredi 19 : Réunion SEMOCTOM à Targon (J.P. PETIT - A. CAILLAUD)
Lundi 22 : Réunion Contrat Petite Enfance (J.P. PETIT - N. PY) - Séance plénière C.C.A.S.
Mercredi 24 : Réunion technique avec M. FERRIER, Maître d'oeuvre pour travaux local technique (J.P. PETIT-J. GARCIA-A. ROBERT-Ph. MARLIER)
Jeudi 25 : Conseil Régional : rencontre avec le service des sports (J.P. PETIT)
Vendredi 26 : Réunion S.I.A.E.A. à Cambes (J.P. PETIT - Ph. MARLIER)
Samedi 27 : Réunion O.T.E.M. à Lignan (J.P. PETIT)
Lundi 29 : Rencontre Cabinet B.C.D. et D.D.E. pour traversée bourg (J.P. PETIT) Rencontre Concordia/Cabinet BCD et BOOJOVTT pour parcours santé et aménagement plaine Bernardin (J.P. PETIT-A. CAILLAUD-B. MAUPOME-Ch. BRUNETIERE)
Mardi 30 : Rencontre Mme DORONGORO, responsable Délinquance à la Préfecture (J.P. PETIT)
Mercredi 31 : Réunion S.I.E.R. à Cénac (J.P. PETIT)

Principales abréviations employées

CIPD : Comité Intercommunal de Prévention de la Délinquance
POS : Plan d'Occupation des Sols
PSO. : Pôle de Séjour organisé
SIAEA. : Syndicat intercommunal Adduction d'Eau et d'Assainissement
SIAMD. : Syndicat intercommunal d'Aides Ménagères à Domicile
SDIS. : Service Départemental Incendie et Secours
OTEM. : Officel du Tourisme en Entre Deux Mers
SIVOM : Syndicat intercommunal à vocation multiple
S.I.E.R. : Syndicat intercommunal d'électrification rurale
SMOPAH : Syndicat mixte Opération Programmée Amélioration de l'Habitat
SYSDAU : Syndicat Schéma Directeur Aménagement Urbain
REV : Réalisation Environnement Valorisation

Décisions adoptées à l'unanimité sauf précisions contraires

Décisions du Conseil

Séance du 1er février

- Adopter la modification des statuts du SIVOM des Coteaux en syndicat à la carte et voter son adhésion à la compétence optionnelle voirie.
- Recrutement agent de maîtrise au 1.03.99 : pour maintien du salaire perçu précédemment, décider l'octroi d'une indemnité de participation aux travaux (IPT) et voter l'enveloppe budgétaire correspondante
- Voter la mise en place de la prime de service et de rendement (PSR) attribuée aux fonctionnaires territoriaux appartenant aux cadres d'emplois de la filière technique
- Afin de se conformer à la circulaire préfectorale du 27.11.98, décider la création d'une caisse des écoles destinée à gérer les services municipaux liés à l'activité scolaire : accueils périscolaires, transport, Centre de Loisirs ainsi que l'achat de fourniture et matériel scolaires
- Approuver le dossier technique d'agrandissement et de restructuration du restaurant scolaire et le plan de financement pour un montant total de 1 428 000 F H.T., donner pouvoir au maire pour déposer les dossiers de demandes de subventions.
- Approuver le dossier technique de restructuration de l'école maternelle et le plan de financement pour un montant total de 756 000 F H.T., donner pouvoir au maire pour déposer les dossiers de demandes de subventions
- Approuver le dossier technique d'agrandissement de l'accueil périscolaire maternelle et le plan de financement pour un montant total de 179 200 F H.T.., donner pouvoir au maire pour déposer les dossier de demandes de subventions
- Approuver le dossier technique concernant la création de la place du bourg et le plan de financement s'élevant à 1 036 473 F H.T., donner pouvoir au maire pour déposer les dossiers de demandes de subventions.
- Enfouissement des lignes électriques au Lotissement Les Hautes Terres, autoriser déplacement du transformateur situé sur l'espace vert
- Après obtention de devis d'entreprises, décider de rejeter la proposition de l'Association REV pour l'entretien des chemins de randonnées.
- Approuver le projet de chantier international de jeunes pendant l'été 1999 avec création d'un parcours de santé pour un montant de 58 800 F T.T.C., mandater le maire pour effectuer les demande de subventions nécessaires à cette action.
- Décider le remplacement du camion de la commune par l'achat d'un nouveau véhicule.
- Le lot n°3 «gros œuvre» ayant été déclaré infructueux lors de la précédente consultation, donner son accord pour procéder à un nouvel avis de marché négocié dans le cadre des travaux de l'ensemble socio-culturel, et autoriser le maire à signer une convention pour le lot OPC avec Mme SPANECK, architecte, pour un montant de 48 000 F H.T.
- Décider l'envoi d'un courrier au chef de l'arrondissement urbain de la D.D.E. afin de signaler les délais importants d'instruction de dossiers tout à fait classiques sur la D.D.E. de Créon
- A la demande de l'URSAFF, décider de modifier les bulletins de salaire des personnels fréquentant le restaurant municipal, afin de faire apparaître les frais de repas dans la rubrique avantage en nature.
- décider l'envoi d'un courrier à M. le Préfet de la Gironde afin de protester contre l'allongement des délais pour l'obtention des cartes d'identité et passeports et demander l'augmentation des effectifs des services concernés.
- Décider d'instaurer une zone de limitation de vitesse (70 km/h) route de Madirac et demander la mise en place d'un panneau de signalisation, et, compte le nombre d'enfants empruntant le ramassage scolaire CITRAM, sur cette route, la mise en place d'un abri bus.
- Informer le conseil de la décision du Conseil Régional d'abandonner la création des lycées de Bordeaux Sud, Entre Deux Mers et 4e lycée de Pau.

Séance du 3 mars 1999

- Dans le cadre de la création de la Caisse des Ecoles, élire les 5 représentants de la municipalité : N. PY - A.M. GAGNEROT - A. CAILLAUD - P. IMBERT - D. VANHOUTTE. J.P PETIT, Président.
- Donner pouvoir au Maire pour signer les actes de vente des terrains du bourg à la Société SCI DOMINO (ex. SERDI)
- Accepter l'avant projet détaillé des travaux de restructuration du restaurant scolaire et de l'école maternelle et s'engager à inscrire le montant des travaux (1 904 000 F H.T.) au budget 1999
- A la demande de la Mission Locale des Hauts de Garonne, se prononcer pour une participation financière de 3,60 F/habitant
- Inscrire les travaux de réfection du 2e court de Tennis au budget 1999.
- Confier la coordination des travaux de l'ensemble socioculturel à Mme SPANEC pour un coût de 48 000 F H.T. et autoriser le Maire à signer une convention.
- Autoriser le Maire à ester en justice pour paiement de la T.R.E. (taxe de raccordement à l'égout) par le lotisseur des Coteaux du village.
- Autoriser une avance de 150 000 F sur le budget 199 pour le fonctionnement de la cantine scolaire
- Inscrire une somme de 50 000 F sur le budget 1999 pour achat du camion
- Informer le Conseil du courrier de la Mairie de Latresne indiquant que les travaux du gymnase du collège ne seront pas réalisés en 1999

Séance du 30 mars 1999

- Adopter le compte administratif du Maire et le compte de gestion du Ppercepteur ainsi que ceux du budget annexe (Zone d'activités)
- Voter les taux communaux et adopter le budget 1999 ainsi que le budget annexe (Zone d'Activités)
- Décider modification quotité du poste d'agent du patrimoine de la bibliothèque en plein temps
- Adopter le plan de financement et autoriser le maire à déposer des demandes de subventions pour les chantiers suivants : places du lavoir de Bernardin et Mairie, aménagement espace jeunes.
- Déposer une motion contre la Guerre au Kosovo

Condamnant fermement les massacres et la purification ethnique menés par le gouvernement de MILOSEVIC, le Conseil Municipal de Saint-Caprais de Bordeaux, réuni mardi 30 mars 1999, souhaite que tout soit mis en oeuvre pour que s'instaure la paix dans cette région d'Europe. Il condamne l'engagement d'une guerre, les bastions nationlistes, l'obstintion d'un Président que la guerre, a sans aucun doute, renforcé, ainsi que les ambitions hégémoniques des Etats Unis et de l'O.T.A.N.
En réponse à la violence, une autre violence n'est jamais une voie d'avenir pour sortir d'une crise. Il convient donc de faire taire les armes et les actes de vengeance pour engager des négociations afin de contraindre les parties à un accord respectant les différents peuples et les diverses cultures. Motion votée par 12 voix - 4 abstentions

Finances

En savoir plus sur le budget de fonctionnement

Bien que nous soyons nombreux à être réfractaires à l'énoncé de chiffres, de pourcentages etc . . . il n'en est pourtant pas moins vrai que nous voulons tous savoir où va et comment est utilisé l'impôt des contribuables, notre argent.

Vous pourrez lire ci-dessous de quoi est constitué le budget de fonctionnement de notre commune et comment il est utilisé.

Cette année, le budget de fonctionnement de la commune est de 10 341 810,38 F. Déjà l'année dernière, il a frôlé la barre des 10 millions de F, avec 9 903 303,48F.

Cette légère augmentation (4,42%), est principalement due à la volonté municipale d'apporter un meilleur rendu à l'habitant dans au moins trois domaines :

- personnel communal, en embauchant un responsable technique, qui manquait cruellement à notre commune (voir page 12),
- culturel, en faisant passer l'agent de patrimoine (bibliothèque), de 70% à 100%,
- périscolaire, en prévoyant une personne supplémentaire pour les accueils périscolaires, à partir de septtembre de cette année.

Comment, sur un total de 10 341 810,38 F, sont réparties les dépenses du budget de fonctionnement ?

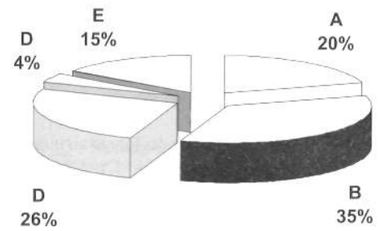

A =	2 102 913,00F
B =	3 605 900,00F
C =	2 647 099,00F
D =	400 000,00F
E =	1 584 898,38F

5 grandes familles composent cette partie du budget :

- A - Charges à caractère général : eau, électricité, combustibles, assurances, entretien de bâtiments constituent ce chapitre,
- B : charges de personnel : personnel titulaire et non titulaire, emplois jeunes, assurances et différentes cotisations etc...,
- C : autres charges de gestion courante : c'est la contribution de la commune à différents organismes, subventions des associations, indemnités des élus, service incendie etc...,
- D : les intérêts des emprunts sont les charges financières,
- E : virement à la section d'investissement.

Et les recettes ?

Les recettes proviennent des impôts et des participations (pour sensiblement 4 millions de F chacun), auxquelles il faut rajouter l'excédent de fonctionnement de 2 millions de F.

Les impôts et taxes proviennent des contributions directes, de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour les plus importantes, alors que les différentes attributions de l'état, du Conseil Général constituent la plus grande part des dotations forfaitaires.

Les taux 1999

Taxe d'habitation : **10,75** — Taxe professionnelle : **15,03**
Taxe foncier bâti : **15** — Taxe foncier non bâti : **46,32**

Un budget annexe : celui de la Caisse des écoles

Une nouveauté dans ce budget de fonctionnement : la création d'un budget annexe "Caisse des Ecoles". Ce budget renferme tout ce qui touche au scolaire et périscolaire, exceptés la bibliothèque et le restaurant scolaire. Cela permettra plus de transparence.

Cette caisse des écoles est présidée par le Maire, et est composée de 5 élus (Mmes AM. GAGNEROT, N. PY, Ms. A. CAILLAUD, P. IMBERT et D. VANHOUTTE), des deux Directrices d'école, de deux représentants des parents d'élèves (Mmes N. BONNETA et C. CHAPPELIN) ainsi que Mme J. LARRIEU représentant l'Education Nationale.

A VENDRE

Comme nous l'avions annoncé dans une publication précédente, la municipalité a décidé de vendre la propriété communale d'Arrodets.

Les Domaines ont évalué l'ensemble des bâtiments et terrain à 700 000 F.

Les personnes intéressées sont priées de prendre contact avec M. le Maire.

Scolaire

Accompagnement scolaire

Le projet d'accompagnement scolaire qui avait vu le jour l'année dernière est reconduit cette année à Saint-Caprais.

Il s'agit de proposer aux élèves de 3e du Collège de Latresne, un accompagnement individualisé dans les disciplines inscrites au Brevet des Collèges (mathématiques, français, histoire et géographie).

Devant les résultats positifs obtenus l'an dernier, le Principal du Collège de Latresne, M. BROQUET, à l'initiative du projet, et le Syndicat Intercommunal ont décidé de réitérer l'opération.

Cet accompagnement, basé sur le volontariat, est proposé aux élèves de 3e le samedi matin de 9 h 30 à 12 h 30.

Une participation de 55 F pour l'année est demandée aux familles.

Cette opération est menée en relation avec les enseignants du collège de Latresne, l'Association Familiale Laïque (A.F.L.) chargée du recrutement des étudiants (4 pour Saint-Caprais) et le Syndicat Intercommunal qui apporte une aide financière pour leur rémunération.

A ce jour, 65 élèves sont inscrits et se partagent sur les deux sites d'accueil : 30 à Saint-Caprais , 35 à Fargues Saint-Hilaire.

La commune de Saint-Caprais met 3 salles à disposition (accueils périscolaires maternelle et primaire, salle polyvalente), permettant ainsi de travailler par petits groupes (8 élèves maximum), encadrés par un étudiant.

La municipalité est heureuse d'apporter son soutien à une telle action qui ne peut qu'être bénéfique à la poursuite de la scolarité de tous ces enfants.

Pour tous renseignements complémentaires concernant cette action, s'adresser à :

M. BROQUET – Principal du Collège Camille Claudel - Latresne
05.57.97.15.99

Calendrier des inscriptions des écoles

Ecole élémentaire

Les enfants qui entrent en C.P. à la rentrée 1999 doivent être inscrits à l'école élémentaire.

Les parents voudront bien se présenter à l'école élémentaire, munis du carnet de santé et du livret de famille afin de procéder aux formalités d'inscription.

Mme DE RUMIGNY, Directrice, les recevra :

- chaque jeudi (à partir du 1er avril) de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures 30,
- les mardis 13 avril, 4 mai, 18 mai de 17 à 18 heures.

Si ces horaires ne vous conviennent pas, vous voudrez bien téléphoner le jeudi au 05.56.21.33.59 afin de prendre rendez-vous.

Ecole maternelle

Inscription des enfants nés entre le 10 janvier 1994 et le 31 décembre 1996

Les enfants nés avant le 31 mars 1997 seront inscrits sur liste d'attente et accueillis en fonction des places disponibles.

Mme BROUSTAUT, Directrice, recevra les parents des futurs élèves les :

Lundi 17 mai - Mardi 18 mai - Mercredi 26 mai
Jeudis 20 et 27 mai - vendredis 21 et 28 mai
à partir de 17 heures et sur rendez-vous
en téléphonant au 05.56.21.35.00

Se munir du carnet de santé de l'enfant et du livret de famille.

Dates des vacances scolaires - Année scolaire 1999 - 2000

	Ecoles maternelles et élémentaires	Collèges et Lycées :
Rentrée des élèves	jeudi 2 septembre 1999	lundi 6 septembre 1999
Vacances de Toussaint	du vendredi 29 octobre après la classe au lundi 8 novembre au matin	du samedi 30 octobre après la classe au lundi 8 novembre 1998 au matin
Vacances de Noël	du mardi 21 décembre après la classe au lundi 3 janvier 2000 au matin	du samedi 18 décembre après la classe au lundi 3 janvier 2000 au matin
Vacances d'Hiver	du mardi 8 février après la classe au lundi 21 février au matin	du samedi 5 février après la classe au lundi 21 février au matin
Vacances de printemps	du mardi 4 avril après la classe au lundi 17 avril au matin	du samedi 1 avril après la classe au lundi 17 avril au matin
Vacances d'été	mardi 4 juillet 2000 après la classe.	samedi 1er juillet 2000 après la classe.

Attention
Les mercredis 10 novembre 1999 et 31 mai 2000 seront des jours de classe

Affaires Sociales

Les actions du C.C.A.S. et leur évolution

Informer, conseiller, aider, telle est la mission du Centre Communal d'Action sociale. Pour mener les différentes actions définies dans ce cadre, il bénéficie d'un budget propre.

Au fil des années, plusieurs grandes lignes d'actions se sont dégagées :

Actions en faveur des enfants et des jeunes :

Aides pour le Centre de Loisirs Sans Hébergement, colonies de vacances, voyages scolaires, adhésion aux différentes associations, aide dans le cadre de la Mission Locale ...

Actions en faveur des familles :

Banque alimentaire, vestiaire, aides financières pour paiement de factures, aide administrative (déclaration d'impôts, courriers administratifs, relation avec les différents organismes...), aides médicales, instruction et suivi des dossiers de R.M.I., lien avec le Syndicat intercommunal des aides ménagères à domicile (S.I.A.M.D.).

Actions en faveur de nos aînés :

Thé dansant, théâtre, banquet communal, repas à domicile, prestation spécifique dépendance ...

Actions de solidarité :

Opération Brikkado avec les écoles, don du sang, journée Nettoyage de Printemps, Cross du Cœur ...

De telles actions ont un coût.
Le tableau ci-contre montre l'évolution des actions du C.C.A.S. sur les trois dernières années :

	1996	1997	1998
Banque alimentaire	12 478,51	3 463,60	5 979,86
Centre de Loisirs	12 376,60	14 464,00	15 190,00
Participation Asso.	3 825,00	5 196,00	4 262,50
Voyages scolaires	1 165,00	2 669,00	1 500,00
Colonies	4 453,00	5 610,00	2 184,00
Animation et Solidarité	4 084,00	7 590,96	15 421,32
Secours divers	4 436,00	15 579,83	10 877,97

Tout au long de l'année, à l'écoute des administrés, le C.C.A.S veille à instaurer une véritable communication et information.

Quel que soit le problème rencontré, n'hésitez pas à prendre contact.
Ensemble, on peut toujours essayer de trouver des solutions aux problèmes.

Une nouvelle collecte de sang a été organisée par l'E.T.S.A. (Etablissement de transfusion Sanguine d'Aquitaine) dans notre village, le vendredi 5 mars 1999. A cette occasion, et bien que cette date se situe pendant les vacances scolaires, 24 donneurs dont 5 pour la première fois ont témoigné de leur solidarité envers tous ceux qui, malades, comptent sur notre générosité. Le C.C.A.S. adresse ici à tous ses remerciements.

ÉTÉ 1999

Les vacances d'été sont longues, et assurer la garde et l'occupation des enfants pendant cette période est souvent un véritable casse-tête pour les familles.
Parmi les solutions existantes, le C.C.A.S. vous indique :

Le C.L.S.H. de Quinsac
C'est lui qui accueille les enfants pendant cette période. Le C.C.A.S. de notre commune peut accorder des aides au paiement du forfait journalier.

Les Colonies de vacances
Outre les aides pouvant être accordées par différents organismes, le C.C.A.S. peut apporter son soutien au montage financier de certains dossiers.

Dans tous les cas, il accorde, sans conditions de ressources, 100 F par enfant et par semaine (plafonné à 3 semaines), pour tout départ d'enfant en colonie de vacances. Les sommes sont directement versées aux organismes.

Si vous souhaitez bénéficier de ces mesures, merci de bien vouloir constituer un dossier de demande à retirer à la Mairie.

Jeunesse

Contrat temps libre

Après avoir initié les Contrats Petite Enfance, la C.A.F. (Caisse d'Allocations Familiales) propose aux collectivités un nouveau type de contrat : le Contrat Temps Libre Jeunes (CTLJ).

L'objectif principal de cette mesure est de contribuer à l'intégration sociale de l'enfant et du jeune dans la société :
- en développant des activités de loisirs, supports à l'apprentissage de la vie sociale,
- en facilitant l'implication des enfants, des jeunes et des parents dans les actions qui les concernent,
- en permettant l'accompagnement des enfants par les adultes dans leurs projets.

Les temps libres occupent une place importante dans la vie des jeunes et en même temps l'accès aux loisirs est inégal entre eux. Consciente de cette situation, depuis trois années, la municipalité de Saint-Caprais multiplie les actions pour l'accueil des enfants, leur épanouissement, pour la prévention de l'exclusion des jeunes, l'éveil à la citoyenneté, mais avec toujours la même problématique : **comment financer ?**

Le contrat temps libre jeunes proposé par la C.A.F. peut répondre au souci de la municipalité. Les actions concernées s'adressent aux 6 – 18 ans, et doivent correspondre à certains critères :
- actions collectives durant les temps libres
- loisirs des enfants et des adolescents
- information des enfants, des adolescents, des familles
- coordination et formation des acteurs

Pour la municipalité de Saint-Caprais, la signature d'un tel contrat doit permettre de proposer des loisirs de qualité plus attractifs et accessibles à tous.

La signature avec la C.A.F. d'un tel contrat pourrait permettre une aide financière à hauteur de 50 à 70 %.

Une réunion d'information organisée par la C.A.F. s'est tenue à Camblanes le 18 mars 1999. La municipalité de Saint-Caprais voit dans ce dispositif un encouragement important à faire encore plus pour les 6 – 18 ans.

Elle est prête à signer avec la C.AF. et les autres communes signataires du Contrat Petite Enfance.

Comité Intercommunal de Prévention de la Délinquance (CIPD)

Le 10 mars dernier, le C.I.P.D. du Canton de Créon a tenu son assemblée générale dans la salle des banquets du domaine de Loustallaut.

Après un rapide bilan des actions sectorielles menées en 1998, l'assemblée des délégués (2 par commune) a procédé au renouvellement du président.

Jean-Paul PETIT, Maire de notre commune, a été élu pour une durée de deux ans, en remplacement de Guy TRUPIN, Conseiller Général.

Au cours de cette réunion, la participation annuelle pour chacune des communes a été fixée à 1 F par habitant.

Le recrutement du coordinateur (emploi-jeune) devient une priorité afin que des actions puissent s'enclencher pour 1999.

Le bureau du CIPD au moment de l'élection du Président

Mme Maud VIGNAU, Premier Procureur de la République Adjoint de Bordeaux, assistait à cette assemblée générale ainsi que le nouveau médiateur du C.I.P.D., M. François LARDIN.

Le PIJ officiellement agréé le samedi 9 janvier

En présence de Mme TRUPIN, Députée, Mme GARISSOU, Conseillère Régionale, M. TRUPIN, Conseiller Général, M. LABORDE, Responsable de la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports, de M. JARTY, Responsable du CIJA, des conseillers municipaux, JP PETIT a officiellement signé les documents concernant l'ouverture de ce lieu d'information et d'animation.

A l'issue de cette cérémonie au cours de la visite des locaux, F. LAPORTE, animateur sur la commune, a pu leur montrer le travail déjà accompli.

INTERCOMMUNALITÉ

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

OPAH : Attention . . . . dernière année.

Cette opération lancée le 1er janvier 1997 sur 39 communes du créonnais et brannais ainsi que sur la commune de Langoiran vise à favoriser la réhabilitation de logements anciens (plus 15 ans pour les propriétaires bailleurs, plus de 20 ans pour les propriétaires habitants). Elle se termine à la fin de l'année 1999.

Les subventions : pour qui et sous quelles conditions ?

Propriétaires occupant leur logement

Les propriétaires occupants aux ressources modestes peuvent, sous réserve que leurs revenus ne dépassent pas un certain plafond, bénéficier d'une subvention à caractère social : la Prime à l'Amélioration de l'Habitat (P.A.H.) soit 25 % du montant des travaux plafonné à 70 000 F T.T.C. c'est-à-dire une prime maximum de 17 500 F.

Cette aide peut être cumulée avec d'autres subventions ou prêts : caisses de retraite, Caisse d'Allocations Familiales, Conseil Général de la Gironde ....

Propriétaires bailleurs ou de logements vacants destinés à la location

Les propriétaires peuvent bénéficier d'une subvention de l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (A.N.A.H.) s'ils destinent leur logement à la location et ceci sans aucune condition de ressource.

Après réalisation des travaux, les propriétaires doivent s'engager à louer le logement pendant 10 ans minimum et à s'acquitter de la Taxe Additionnelle au Droit de Bail (TADB).

N'hésitez pas ! Il ne vous reste plus que quelques mois pour bénéficier des subventions de l'O.P.A.H..

Faites part de vos projets de réhabilitation à l'équipe METAPHORE.

Leurs techniciens sont à votre disposition gratuitement pour vous conseiller et vous aider.

Comment les contacter :
Mairie de Créon : 05.57.34.54.54
Mairie de Latresne : 05.57.97.02.70

Les résultats pour les deux premières années :

Sur l'ensemble des 39 communes concernées, 267 logements dont 74 vacants ont été réhabilités (134 logements occupés par leurs propriétaires – 133 loués).

Pour notre commune, 2 dossiers (propriétaires occupants) et 3 dossiers (propriétaires bailleurs) sont en cours de traitement.

VIE ASSOCIATIVE

Fidèle à sa ligne de conduite concernant les aides aux associations, la Commission Vie Associative, a pour la quatrième année, attribué les subventions.

Lors d'entretiens que la commission a organisés avec l'intégralité des associations, il ressort que celles-ci ont un besoin important en équipement. Cette année encore, la Commission en a tenu compte et a inscrit au budget un programme d'investissement en petit et gros matériels.

Par ces actions la municipalité contribue au bon fonctionnement de la vie associative et espère faciliter en partie le travail des nombreux bénévoles.

Associations St-Capraisiennes			
Aïkido	2 000 F	Commission Animation	20 000 F
Aprodisc	7 000 F	Espace Loisirs	3 000 F
Asphalte	1 000 F	F.C.P.E.	3 000 F
Atelier Dessin	1 200 F	Foot	12 000 F
Anciens Combattants	2 000 F	Gym Enfants	15 000 F
Amicale Conservatoire Eglise	2 000 F	Gym Entretien	2 000 F
Basket	13 000 F	Musicaprais	60 000 F
Boojovtt	8 000 F	Original Look Aquitain	1 000 F
Chasseurs (1)	2 500 F	Pétanque	2 000 F
Club Age d'Or	2 000 F	Petits Rats	4 000 F
Comité des Jumelages	11 000 F	Ring Saint-Capraisien	6 000 F
Couleur Bleu Banane	1 000 F	Tennis	13 000 F

Autres asociations ou organismes			
ASEM	150 F	Judo Club Créon	750 F
C.I.P.D.	12 500 F	Pompiers Créon (2)	500 F
F.N.A.T.H.	500 F	P.S.O.	7 500 F
(Féd. Nationale Handicapés)		(Pôle Séjour organisé)	
Gironde en Livres	1 000 F	Prévention routière	500 F
Hand-ball Créon	500 F	Sté Archéologique Lignan	500 F

(1) Cette somme correspond au reversement des permis de chasse
(2) Concerne uniquement leur amicale, 162 192 F étant versé au Syndicat Départemental et de Secours

Comme les années précédentes, une provision exceptionnelle d'un montant de 25 000 F a été inscrite au budget afin d'aider toute manifestation créant l'événement sur notre commune.

La municipalité reverse aux associations extérieures, dont l'activité n'existe pas sur la commune une somme forfaitaire de 50 F par adhérent saint-capraisien.

URBANISME

Extension des locaux du gymnase

Enfin ! les travaux d'extension du gymnase et de remplacement des vestiaires extérieurs vont commencer.

En effet, le premier coup de pioche est prévu pour le lundi 16 avril prochain. Après des mois d'études et de mise au point, le réaménagement des locaux du centre socioculturel va se concrétiser.

Le planning prévisionnel du chantier a une durée de 6 mois. Son examen, lors d'une réunion à laquelle assistaient toutes les entreprises, n'a donné lieu à aucune modification importante.

Les entreprises intervenantes, dont les noms figurent ci-dessous, s'engagent à mettre tout en œuvre de façon à ce que la vie associative ne subisse aucune perturbation majeure.

Quoi qu'il en soit des modifications mineures sont à prendre en compte par les utilisateurs, en ce qui concerne l'utilisation des locaux.

Voici la liste des intervenants ainsi que la liste des entreprises retenues par la Commission d'appel d'offres.

Maître d'œuvre
J. ARTHAUD
Mission O.P.C.
C. SPANEK

Bureau de contrôle
AFITEST
Coordonnateur S.P.S.
E. FERRIER

Lot 1a	V.R.D. (1)	Ent. DUBUCH
Lot 2	Démolitions	Ent. DUBUCH
Lot 3	Gros-oeuvre	Ent. Travaux Aquitains
Lot 4b	Habillage cuivre	Ent. CERCE
Lot 5	Etanchéité	Ent. E.P.C.
Lot 6	Menuiseries alu	Ent. ALUMIN
Lot 7	Plafonds - cloisons	Ent. PLAFONDECOR
Lot 8	Menuiserie bois	Ent. VORNETTI
Lot 9	Serrurerie	Ent. SORA GARNIER
Lot 10	Sols en résine	Ent. DAVITEC
Lot 11	Peinture - sols souples	Ent. DARCOS
Lot 12	Carrelages	Ent. LAFITTE
Lot 13	Chauffage, sanitaire	Ent. CERCE
Lot 14	Electricité, cour. faibles	Ent. ENG J.P. YONNET
Lot 15	V.M.C. (2)	Ent. MISSENART-QUINT

(1) Voirie Réseaux divers
(2) Ventilation mécanique contrôlée

Toujours plus pour la sécurité

Les travaux d'aménagement d'un arrêt-bus le long de la route départementale 240, en bordure du stade, ont été réalisés.

L'accès au bus se fera désormais en toute sécurité

Ces travaux, ont été effectués par l'entreprise S.T.R. de Loupes. Ils ont duré deux semaines, et doivent permettre aux bus de ne plus stationner sur la chaussée.

Le montant total de l'opération s'élève à 79 897.50 F. Une subvention a été attribuée par le Conseil Général d'un montant de 16 506 F.

Au cours de ces travaux, le trottoir menant au lotissement des hauts de St Caprais a été remis en état.

Aménagement du carrefour de "Fosse-ferrière"

Afin d'assurer la sécurité des véhicules empruntant la voie communale n°1, notamment au droit de l'intersection avec la voie communale n°11, le carrefour a été réaménagé.

L'accès à la maison de retraite a été légèrement modifié de façon à permettre aux usagers d'avoir une meilleure perception des voies débouchant dans ce virage.

Une cession gratuite de terrain par le riverain a permis de libérer les emprises nécessaires à cette réalisation.

C'est l'entreprise S.T.R., qui après appel d'offres a effectué ces prestations pour un montant global de 188 755,61 F.

Le Maître d'ouvrage est le Syndicat Intercommunal des Coteaux auquel nous avons adhéré. Ces travaux qui sont subventionnés à concurrence de 23 500.00 F ont débuté à partir du 29 mars et devraient durer trois semaines ; au préalable, Gaz de France a réalisé des travaux de continuité de réseaux sur la voie communale n°1.

Restructuration de l'école maternelle

Après étude menée par M. MARTY, architecte, et le bureau d'études ECCTA, les travaux de restructuration de l'école maternelle ont été approuvés lors du Conseil Municipal du 13 mars dernier.

Outre l'agrandissement de la salle de restaurant, est également prévu le réaménagement de la cuisine et sa mise en conformité par rapport aux nouvelles normes d'hygiène et de sécurité. La réalisation de ces travaux implique l'agrandissement de l'accueil périscolaire et l'aménagement de l'entrée de l'école et du patio.

Ces travaux d'un montant de 2 296 224 F H.T. débuteront le 15 juin 1999 et devront être terminés début septembre. Tous les services (école, accueil périscolaire) seront normalement assurés pendant la fin de l'année scolaire. L'évolution de cet important chantier sera suivi par un conseiller municipal pendant tout l'été.

Nous adressons d'ores et déjà à tous les utilisateurs de ces services nos excuses pour la gêne inévitablement occasionnée par ces travaux, mais celle-ci sera grandement compensée par la mise en service dès la rentrée de locaux fonctionnels.

Changement de matériel

Afin de remplacer le camion de la commune définitivement hors d'usage, l'achat d'un nouveau véhicule a été décidé. Après de multiples recherches, c'est un camion benne d'occasion, de marque AVIA RENAULT 3,5 Tonnes et de 13 chevaux de puissance qui a été retenu. Ce camion âgé de 5 ans, est équipé de roues jumelées, d'une direction assistée et de freins hydrauliques.

Une somme de 50 000 F a été inscrite au budget 1999 pour pourvoir à cet achat.

PERSONNEL COMMUNAL

Depuis trois ans, de nombreux chantiers ont été programmés, nécessitant l'intervention des employés communaux. Une réflexion menée en concertation avec les différentes commissions, a démontré le besoin pour notre commune de se doter d'un véritable service technique. Le Conseil Municipal a entériné cette proposition en décidant la création d'un poste d'agent de maîtrise qualifié afin d'assurer la coordination et le suivi des différents travaux.

De nombreux entretiens ont été menés tout au long des derniers mois, et en mars 1999, M. GARDÉ, Agent de Maîtrise qualifié a été recruté..

Nous vous proposons de faire plus ample connaissance avec lui.

"Je me nomme Jean-Jacques GARDÉ, je suis âgé de 50 ans et originaire du Bassin d'Arcachon. J'ai travaillé durant 15 années sur la commune de GUJAN-MESTRAS, où j'occupais le poste de responsable du service voiries, Fêtes, Ports, Forêts et Espaces verts.

J'ai pratiqué durant plusieurs années le rugby, puis j'ai occupé le poste d'entraîneur des juniors pour finir dirigeant.

Je souhaite travailler en étroite collaboration avec les élus, le personnel et les associations et apporter ainsi une touche personnelle à la vie de la commune.

Conscient du travail déjà effectué, soucieux du bien-être collectif, je tenterai de prolonger cette action avec autant d'efficacité".

L'équipe municipale lui souhaite la bienvenue.

ENVIRONNEMENT

Nettoyage de Printemps

La défense de l'environnement constitue un des axes principaux de l'équipe municipale.

Cette année encore, Saint-Caprais a pris rendez-vous avec le Nettoyage de Printemps. La commission environnement s'était mise au travail depuis plusieurs semaines pour préparer cette rencontre annuelle.

Plusieurs emplacements « pollués » ont ainsi été recensés. Plus exactement deux abribus et leurs alentours, ainsi que quatre chemins ont été la cible de cette opération effectuée le samedi 20 mars au matin.

Les enfants des deux écoles (primaire et maternelle), informés à travers une information spécifique, l'affichage posé sur des panneaux aux différentes entrées de la commune, il ne restait plus qu'à attendre les volontaires devant la mairie.

Une mobilisation importante de jeunes enfants

Dès 9h15, des parents ont amené leurs enfants, équipés de bottes et d'habits adaptés. Et peu à peu, la place de la mairie s'est remplie d'une soixantaine de personnes dont la moitié d'enfants.

Une fois les six groupes formés, le bus scolaire, mis à la disposition des enfants, a fait une tournée inhabituelle pour déposer chaque groupe à un endroit précis, où les attendaient les adultes.

Enfin, le véritable nettoyage a pu commencer.

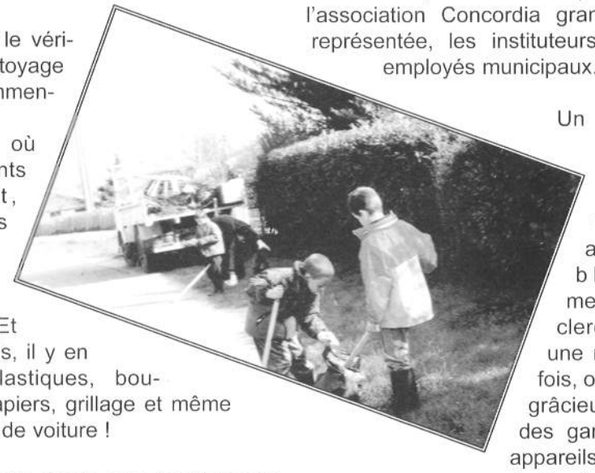

Et là où les enfants passent, les débris de toute sorte trépassent. Et des débris, il y en eut : plastiques, bouteilles, papiers, grillage et même des ailes de voiture !

Bien qu'il n'y ait plus de décharge sauvage comme ce fut le cas la première année du Nettoyage de Printemps, trop de choses sont encore laissées dans les fossés, dans les buissons ou encore sur le bord de nos routes communales. Il s'agit là de mauvaises habitudes qui doivent disparaître. Le nouveau camion de la commune, acheté tout récemment, était entièrement rempli de tous ces objets divers.

Près de deux heures ont suffit pour atteindre l'objectif, et tous les groupes se sont retrouvés sur la place de la Mairie. Là, ils ont pu profiter d'une collation offerte par les Etablissements Leclerc de Sainte-Eulalie, et les adultes ont levé un verre au succès de cette matinée.

Remercions tous ceux qui ont œuvré pour la réussite de cette opération : les enfants, adultes accompagnants, l'association Concordia grandement représentée, les instituteurs et les employés municipaux.

Un remerciement également aux Etablissements Leclerc, qui une nouvelle fois, ont fourni grâcieusement des gants, des appareils photos, ainsi qu'un assortiment de viennoiseries, boissons, surprise réservée aux enfants.

Dès à présent, nous donnons rendez-vous à tous les amoureux de la nature, début juin, pour la semaine de l'environnement.

A la dernière Assemblée Générale du SEMOCTOM, il a été prévu au budget la création d'une déchetterie dans le canton du Créonnais.

La commune de Saint-Caprais est prête à l'accueillir dans la zone d'activités du Limancet . Affaire à suivre . . .

ACTUALITÉS

Choeurs basques Etxekoak

Dans une église quasiment pleine, pendant plus d'une heure trente. Ce chœur, composé de 40 hommes a su nous faire partager par la magie des voix et des chants un peu de l'âme basque avec ses joies, ses peines et sa tendresse.

Les spectateurs ont réservé aux chanteurs un véritable triomphe, montrant combien ils avaient apprécié ce spectacle de qualité.

Bon anniversaire

M. le Maire accueilli par Chantal et Dominique NAIS et leur équipe

Un commerce qui fête ses 20 ans d'existence n'est pas chose courante. Le Salon de Coiffure NAÏS a brillamment passé ce cap.

A cette occasion, J.P. PETIT, Maire de notre commune, invité par M. et Mme NAÏS au tirage de la tombola organisée à cette occasion, les a félicités pour la qualité et l'évolution de leur commerce au cours de ces dernières années.

Soirée Jeux

A l'initiative de la F.C.P.E, la Soirée Jeux de Société a permis à tous, parents ainsi que de nombreux adolescents, d'apprécier des jeux anciens et nouveaux présentés par l'Association AREA. Après avoir formé les équipes, tous ont pu partager le plaisir de jouer : concours de tarots, belote, échecs ...et divers autres jeux de société.

3e Cross du Coeur

Traditionnellement organisé par le C.C.A.S. et l'Association BOOJOVTT, ce 3e Cross en faveur des Restaurants du Cœur a une fois de plus tenu ses promesses puisque plus de trois cents participants se sont retrouvés le dimanche 14 février.

Pendant tout l'après-midi, petits et grands, coureurs confirmés, amateurs ou simples marcheurs ont parcouru le circuit tracé dans la plaine Bernardin encouragés par l'ensemble de percussions Sambinha et les nombreux spectateurs venus apporter leur soutien à cette action.

Après l'effort, tous les participants, coureurs, accompagnateurs, supporters et bénévoles ont pu partager dans une ambiance conviviale, chocolat chaud, café et déguster une excellente soupe au fromage.

Mais le réel succès rencontré par cette manifestation ne doit hélas pas masquer une triste réalité, la précarité s'accroît, des familles entières vivent dans un grand dénuement.

Outre la générosité accrue de tous, de sévères et urgentes mesures permettant à tous de retrouver travail et dignité restent à prendre.

Soirée Cubaine

Après avoir été accueillis dans l'après-midi par la municipalité, la **Banda Municipal de Santiago de Cuba** se produisait, en soirée, le dimanche 28 février au Domaine de Loustallaut.

C'est dans une salle comble que ce groupe offrait aux spectateurs de partager le plaisir d'une musique ensoleillée et gaie. Au fil des différents airs, une piste de danse a été improvisée, sur laquelle, chacun pouvait se laisser entraîner par le rythme des Caraïbes.

Cette soirée a su marquer d'une touche d'exotisme la grisaille de notre hiver et a donné un avant-goût du Printemps Cubain qui aura lieu, dans notre commune, le jeudi 13 mai dans le cadre des Fêtes du Printemps.

Loto

A l'invitation de 14 associations Saint-Capraisiennes unies dans l'organisation de cet événement, notre commune était le samedi 13 mars le point de ralliement des amateurs de loto.

Organisée dans la salle des sports, cette manifestation a rencontré un vif succès. Tout au long de la soirée, les lots les plus divers ont été mis en jeu : bons d'achats offerts par les commerçants de notre commune, partenaires de l'événement, appareils électroménagers, vin, et .....poulets vivants.

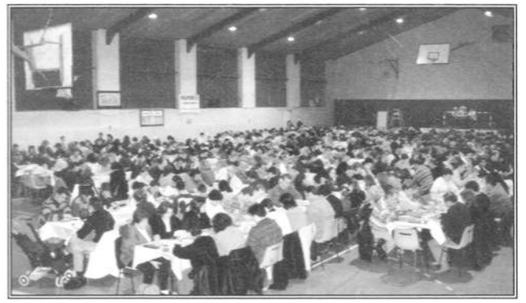

A l'issue de cette soirée, un super-lot, offert par la municipalité, un congélateur, faisait monter de quelques degrés l'attention des joueurs.

Cette manifestation offre tous les ans un agréable divertissement, et permet de retrouver, le temps d'un jeu, son âme d'enfant et parfois ..... le plaisir de gagner.

Vide grenier

Organisé par le Comité des Jumelages en association avec la municipalité, notre village accueillait le dimanche 14 mars son premier vide grenier.

Au gré des stands, les nombreux visiteurs pouvaient se livrer sans complexe aux joies de la "chine", parmi les objets hétéroclites proposés à la vente : livres, vêtements, instruments de musique etc...

Cette première manifestation de ce type sur notre commune témoigne de la créativité de la vie associative et de la volonté municipale d'offrir à tous des activités toujours plus variés.

Thé dansant

A l'invitation de la municipalité, une quarantaine de personnes ont participé à ce 3e Thé Dansant, organisé au restaurant scolaire. Accueillis par les enfants du Centre de Loisirs, intrigués par les préparatifs de la fête, l'après-midi a permis à tous, outre le plaisir de danser au son de l'orchestre de Jean-Michel Olivier, de retrouver amis et voisins en partageant café, thé, chocolats et ... petits fours.

En voilà qui n'ont pas l'air de s'ennuyer !

DOSSIER LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Située au cœur de notre commune, elle possède un accès côté Ecole Elémentaire pour les Enfants scolarisés, et un accès côté droit de la Mairie pour le public adulte et enfant.

Poussez la porte et venez découvrir ce lieu accueillant et chaleureux où petits et grands peuvent prendre le temps de flâner au milieu des rayons et choisir contes, romans, bandes dessinées, documentaires, revues .....parmi un fonds documentaire largement pourvu puisque 5 800 livres occupent les rayonnages.

La Bibliothèque : un espace ouvert et convivial

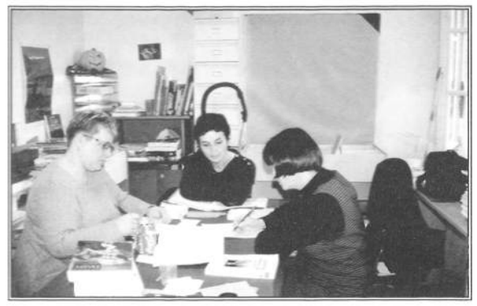

Dès 1996 des travaux ont permis d'agrandir la surface de la bibliothèque qui occupe aujourd'hui 120 m2.

Entrez par la porte côté droit de la Mairie vous pénétrerez dans l'espace adultes et adolescents. Un aménagement est prévu permettant la consultation sur place certains ouvrages.

En suivant, dans une salle contiguë, vous découvrirez l'espace enfants. Coussins, tapis, sont là pour inviter ces derniers à s'asseoir et à feuilleter un livre, ils pourront repartir ensuite pour le relire à la maison.

Afin de créer un véritable service public, la municipalité a créé, en août 1997, un emploi d'agent du patrimoine et en 1998 titularisait à ce poste, Mme ANTON. Dans l'exercice des nombreuses tâches incombant à une bibliothécaire, elle est secondée par 11 bénévoles qui lui apportent une aide précieuse.

Cette équipe de bénévoles cote, couvre, répare et achète les livres.

De plus ils ou elles vous accueilleront, vous conseilleront dans le choix des ouvrages, vous les retrouverez aussi lors de la préparation des animations et des expositions.

Nous tenons à remercier Mmes CLUCHAT, PIAZZA, RIVES, MATHAUX, GIRALT, DUBOS, LARQUIER, GARCIA, Melles LARRAMONA, GORY et le jeune Yannick ANTON pour leur concours.

La bibliothèque : innovations à tous les niveaux

En créant une ouverture vers l'école, la Bibliothèque Municipale est devenue un centre documentaire pour les élèves des deux écoles maternelle et élémentaire.

Les activités de ce service ont été développées en direction des secteurs scolaire et public.

A cet effet, un comité de pilotage (comprenant des enseignants, des représentants de la Municipalité, le responsable de la bibliothèque, des parents d'élèves, des bénévoles, le responsable du Périscolaire et un représentant de la bibliothèque départementale) a été créé.

Il a pour mission de gérer la bibliothèque et de permettre une bonne articulation entre les projets d'usage scolaire et son ouverture au public.

C'est ainsi qu'au cours d'une semaine, 10 heures d'ouverture sont consacrées à l'accueil du public (mardi, mercredi, vendredi, samedi) , 22 heures permettent le travail en partenariat avec le scolaire et 5 heures celui du périscolaire.

Chaque année, le Comité de Pilotage se réunit pour effectuer le bilan de l'activité. En 1998, un constat s'impose : après une forte progression du nombre d'adhérents enfants en 1997, celui-ci est resté stable, comme celui du nombre d'adhérents adultes.

Participation pendant le temps scolaire

Accompagnées par les enseignants, les classes sont accueillies par la responsable de la Bibliothèque qui organise des ateliers lecture, contes ou des animations et des expositions.

Ainsi, en juin les élèves des classes de Mmes RAPET et ZALIO ont participé à un atelier pain à l'occasion d'une exposition ***" du blé au pain "*** suivie d'une dégustation de pain.

En Octobre, une exposition sur les Instruments de Musique, a servi de support aux cours de Musique donné par Laurent TURPAULT aux enfants des classes de l'école Elémentaire.

En novembre, l'exposition sur les 100 ans du cinéma a donné lieu à une projection de film pour les classes de Mmes RAPET et DE RUMIGNY.

Ouverture sur le périscolaire et le Centre de Loisirs

Tous les jeudis pendant l'interclasse de 12h à 14h, la bibliothèque accueille les enfants du périscolaire pour un temps de lecture et d'évasion vers des mondes inconnus. Ils peuvent également préparer les futures expositions de la bibliothèque par le biais d'ateliers ludiques.

Le mercredi, les enfants du Centre de Loisirs empruntent, à leur tour, le chemin de la bibliothèque pour 1h de lecture ou pour écouter un conte."*Un temps calme* " dira la Directrice du Centre où les enfants se laissent porter par le récit et en oublient le temps qui passe.

Mise en place d'un projet innovant avec la petite enfance

Depuis novembre 1998, une action originale a permis aux bébés, accompagnés d'un parent ou d'une assistante maternelle, d'être accueillis le mardi matin. Pendant cette matinée, ils peuvent, avec l'aide de Mme GARCIA, bénévole et spécialiste de la petite enfance, découvrir et se familiariser avec les livres, écouter un récit.

Une bibliothèque véritable service public : le résultat d'une volonté municipale

Ouvrir la bibliothèque à un large public, mettre à la disposition de l'école un véritable outil, telle est la politique menée par la municipalité. Pour mener à bien ces objectifs, des dépenses ont été votées permettant d'engager des actions concrètes. C'est ainsi que dans le budget communal, 149 376 F ont été consacrés à son développement et fonctionnement, dont une enveloppe de 25 000 F pour permettre l'achat de nouveaux ouvrages (10F/habitant).

Ce qui a été fait à la bibliothèque depuis 3 ans

- Agrandissement de la bibliothèque permettant la fusion de la Bibliothèque Documentaire scolaire et de la Bibliothèque Municipale,
- Création d' un emploi d'agent du patrimoine,
- Achat de matériel pour les expositions, d'une banque de prêt pour l'accueil des lecteurs,
- Aménagement de l'espace enfant,
- Equipement en matériel informatique.

Animations et expositions prévues en 1999

- **Mai** : animation pour la journée cubaine, exposition de peintures,
- **Juin** : animation sur les mots de la gourmandise avec des ateliers cuisine pour les enfants avec découverte du sucré et du salé et apéritif lecture pour les adultes,-
- **Septembre** : exposition sur le " sport " à l'occasion du Forum des associations,
- **Décembre** : exposition sur les fées avec animation et jeux.

Heures d'ouverture au public :
Mardi :9h30 à 11h30 (uniquement petite enfance), Mardi 17h00 à 18h30, Mercredi :17h00 à 18h30, Vendredi :17h00 à 19h00, Samedi :10h20 à 12H00. Téléphone : 05 56 78 74 10.

VIE PRATIQUE

Centre de Loisirs

Le Centre de Loisirs a vécu tout au long des vacances de février au rythme des percussions, de la musique et de la fête : préparation du défilé de Carnaval de Créon à travers des ateliers de percussions, de chants et de cirque animés par deux intervenants durant la première semaine des vacances.

Ce défilé coloré, composé des enfants des centres de loisirs de Créon et de Saint-Caprais, a serpenté gaiement dans les rues de la vieille bastide au son des tambours et des chansons.

Nous n'avons pas pour autant oublié de fêter Carnaval à notre manière en défilant dans les rues de Saint-Caprais le mercredi 3 mars (visite chez les commerçants, à la Maison de Retraite " La Cure "...).

Des Objets Sonores Non Identifiés ont été imaginés, construits à partir de matériaux de récupération et exposés au Centre de Loisirs... Les enfants ont pu également jouer à la ludothèque de Camblanes, aller à la piscine, faire du roller ...

Nous vous rappelons que le Centre de loisirs sans hébergement accueille les enfants à partir de 3 ans jusqu'à l'âge de 12 ans, tous les mercredis et aux petites vacances.
Pour tous renseignements, il suffit de nous contacter au 05.56.78.72.54 ou à la Mairie au 05.57.97.06.80.

ELECTRO-HOME
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
- ÉTUDES
- DEVIS
- REALISATIONS

un ARTISAN à votre SERVICE
MICHEL MARTIN TÉL. 05.56.21.35.99
N° 64, "LES HAUTS DE SAINT-CAPRAIS" - 33880 St-CAPRAIS-DE-BORDEAUX

33760 TARGON Véhicule climatisé — 33880 SAINT-CAPRAIS-DE-BORDEAUX Licence 207 BX
TAXI
Hervé FLEURANCEAU
Tél. voiture 06 09 33 20 03
Siège Social: Tél./Fax 05 56 21 30 56
Conventionné Sécurité Sociale — 24/24 — Réservation Forfaits - Contrats Toutes distances

Maison de Retraite Notre-Dame
M. et Mme Guy MAULÉON
Tél. 05 56 21 34 18 - 05 56 21 33 68
R.C. A 304.650.054.00014
CODE APE 8504
12, Rue de l'Eglise
SAINT-CAPRAIS DE BORDEAUX
33880

GARAGE HAUTBAVRECH
VENTE VEHICULES NEUFS ET OCCASION
ENTRETIEN
MECANIQUE
ELECTRICITE
DEPANNAGE
REPARATION
35, Av. de Mercade Le Cocetey - 33 880 ST-CAPRAIS Tél : 05 56 21 39 75

Point Info Jeunes

Un point d'informations et d'activités

A quoi sert le PIJ ? Comment fonctionne t- il ? Quelles actions met-il en place ? Ces trois questions ont été souvent posées par divers participants. Une explication du fonctionnement vous permettra de mieux appréhender cette nouvelle démarche dans notre commune.

Un point d'information pour les 16 - 25 ans

Le Point Information Jeunes de Saint - Caprais ouvre ses portes à chacun d'entre vous. Actuellement, 30 jeunes de 16 à 25 ans viennent régulièrement afin de consulter les documents en libre accès, ou demander des informations à F. LAPORTE.

Depuis le 1er janvier 1998, cinquante demandes diverses ont été enregistrées.

L'information sur les formations et l'emploi, la conception de C. V. ont été utiles dans 20 cas différents. Vous trouverez si vous le désirez différents renseignements aux horaires cités plus bas.

La mise en place d'un fonds documentaire sur la vie culturelle en Gironde est disponible.

Des dates de concerts, le déroulement de manifestations culturelles et sportives informent le jeune des spectacles à Bordeaux.

Le P.I.J .est aussi là pour entendre toute remarque sur le déroulement de la vie des jeunes de la commune et aussi pour entreprendre des projets.

Pour tous renseignements liés à ces domaines, vous pouvez venir ou appeler les mardi, jeudi, et vendredi, de 10 h à 12 h, et de 14 h à 16 h.

Un pôle d'activités pour les 13 - 17 ans.

Le PIJ est aussi un lieu où tous les jeunes de 13 à 17 ans peuvent venir après l'école et pendant les vacances scolaires afin de pratiquer un sport ou de se détendre.

Il organise des actions pendant les vacances scolaires, variées et peu coûteuses dans l'ensemble.

Pâques sera par exemple ponctué de sorties à la plage, de cours de surf, d'une journée moto ou auto-cross et de sorties à la patinoire de Bordeaux. Celles-ci permettront de maintenir une action ludique auprès des jeunes pendant les vacances.

Vous pouvez venir au PIJ, dans le cadre de ces activités extra scolaires, les mardi, jeudi et vendredi de 16 heures à 19 h ainsi que les mercredi et samedi de 14 h à 19 h.

Ces horaires seront modifiés en période de vacances scolaires en fonction des activités organisées.

L'inscription pour tout mineur est gratuite mais obligatoire. Il sera demandé une pièce d'identité et une assurance extra - scolaire. Une autorisation parentale sera en outre indispensable pour les sorties.

Ces dernières seront payantes à chaque fois que cela sera nécessaire.

Février sous la pluie . . .

Les vacances de février ont été réservées aux jeunes de 13 - 17 ans, afin de les occuper pendant cette période de farniente.

Une sortie au cinéma, un après-midi sur la glace du skating, des journées sportives autour de la boxe et du football, des repas pris au PIJ, ont ponctué les journées de 30 d'entre eux.

Certaines idées ont aussi été recueillies après maintes discussions autour du manque d'action au sein de la commune avec les jeunes participants. Ainsi, de nouvelles formes de sorties et d'activités verront le jour pendant les vacances de Pâques et d'Eté.

Un aperçu de l'ambiance à la patinoire.

En projet pour les vacances de Pâques et de l'été 99

- Atelier graph, Boxe,
- Sorties : motocross, autocross, patinoire, cinéma, foot (Créon), vélo, plage, Bordeaux,
- Visite réserve,
- Et les séjours : 7 jours VTT (Juniors des sables), 3 jours à Hourtin, 2 jours à Oléron,
- Et de nombreuses autres activités organisées sur la commune !

Les horaires du PIJ, hors vacances scolaires

Mardi	10 h - 12 h / 14 h - 19 h
Mercredi	10 h - 12 h / 14 h - 19 h
Jeudi	14 h - 19 h
Vendredi	10 h - 12 h / 14 h - 19 h
Samedi	14 h - 19 h

Fabrice se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire au 05. 56. 78. 76. 59 ou directement au PIJ (Place de La Poste).

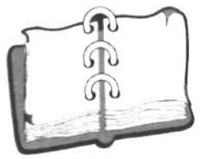

AVRIL

30	Concert de cuivres à l'église

MAI

1er	Bourse aux ordinateurs
8	Tournoi Open Liptonic
	Ball Trap nocturne
	Tournoi de Football
13	Le Souffle des 1ères Côtes de Bordeaux
	Fêtes du Printemps Journée Cubaine Concours de vélos fleuris
14-15-16	Fête foraine
15	Tournoi de basket
16	Concours de Pétanque en doublette
22-23	Concentration de customs
28	Concert de l'Ecole élémentaire
29	Tournoi de Basket
30	Concours de Pétanque en doublette

JUIN

5	Tournoi de Basket
12	Omelette géante de la St-Jean
18	Concours de Pétanque en doublette
19	Soirée Gym
25	Tournoi interne et soirée tennis
26	Gala de danse
25-26-27	Accueil de nos amis Portugais

JUILLET

3	Théâtre
10	Concours de Pétanque en doublette
13	Grand bal et Feu d'artifice

Fêtes du Printemps

Du jeudi 13 au dimanche 16 mai, se dérouleront les traditionnelles Fêtes du Printemps.
Un temps fort le jeudi 13 mai.

Au programme ce jour là :

Dès 8 h 30
La 4e édition du Semi-marathon des Premières Côtes de Bordeaux animera notre village. Dégustations et musique soutiendront les coureurs tout au long du circuit

12 h 30
Apéritif offert par la Municipalité avec animation par l'orchestre Septeto Nabori de Santiago de Cuba

14 h
Repas convivial Semi-Marathon - Domaine de Loustallaut
Exposition - vente d'objets artisanaux et peintures cubaines à l'ensemble socioculturel

15 h
Concours de vélos fleuris organisé par les Accueils Périscolaires de Saint-Caprais

16 h:
Goûter des enfants

21 h
Grande soirée cubaine avec le concert de l'Orchestre Septeto Nabori à l'Ensemble Socioculturel.
Ambiance Caraïbes garantie avec boisssons et buffet.

25 - 26 - 27 Juin
Accueil de nos amis portugais

Des festivités seront organisées tout au long de ces trois jours en leur honneur. Un programme détaillée sera communiqué ultérieurement.

Pour de plus de renseignements sur ces manifestations, consultez le Saint-Caprais Scope disponible chaque mois chez les commerçants de Saint-Caprais.

Infos diverses . . . Infos diverses . . . Infos diverses . . .

Réunion publique Gaz de France

Poursuivant sa politique d'extension de ses réseaux et d'aménagement du territoire, Gaz de France a fixé une réunion publique à Saint Caprais le

Mercredi 5 mai à 19 heures 30
au Domaine de Loustallaut

Cette réunion est destinée à informer les habitants de notre commune sur les tarifs, réseau de distribution etc…

Mobilisation en faveur de "Pharmacien sans frontières"

Aider les enfants du tiers monde sans avoir à verser d'argent. C'est possible ! Apportez vos vieilles radiographies périmées chez votre pharmacien, elles seront acheminées vers une station de valorisation de l'argent où grâce à un traitement écologique par incinération, l'argent métal extrait des radios sera versé au bénéfice de "Pharmacien sans frontières".

Votre geste pourra ainsi donner les moyens à "Pharmacien sans frontières" d'acheter les médicaments pédiatriques essentiels pour sauver la vie d'enfants.

Nous tenons à remercier la pharmacie RIGOU qui, sur notre commune, a accepté de s'associer à cette initiative, et qui collectera les radiographies.

Des aides ménagères à votre service

Il est des périodes dans la vie où le soutien d'un tiers est nécessaire pour faire face aux difficultés de la vie quotidienne. Depuis déjà quelques années, le Syndicat Intercommunal d'Aides Ménagères à Domicile (S.I.A.M.D.) auquel notre commune adhère, gère ce type de service d'aide à domicile pour vous aider en cas de difficultés particulières, que vous soyez retraité ou en activité.

Vous êtes retraité

et vous avez de plus en plus de difficultés à vous déplacer, à effectuer les tâches ménagères, à préparer vos repas, faire les courses… Il existe un service d'aides ménagères pour lequel votre caisse de retraite ou mutuelle participera au financement.

Vous êtes en activité

Vous attendez un enfant, vous êtes fatigué, malade, le S.I.A.M.D. est là pour vous aider et la C.A.F. pourra participer au financement de cette prestation en fonction de votre quotient familial
Vous êtes jeune et venez d'être opéré, la Caisse d'Assurance Maladie ou votre Mutuelle peut vous aider au financement d'une aide ménagère

Dans tous les cas, n'hésitez pas à contacter le Syndicat Intercommunal d'Aides Ménagères à Domicile
SIAMD 13, bourg Plessis 33360 Camblanes au 05.56.20.00.15.

Service National

Dans le cadre de la réforme du service national, il est procédé au recensement des filles et garçons nés en **mars, avril, mai et juin 1983**. Ils sont invités à se présenter au secrétariat de Mairie jusqu'au 30 juin 1999
Il est demandé aux jeunes gens nés avant mars 1983 de procéder à la régularisation de leur situation en venant se présenter au secrétariat de Mairie.

Attention : L'attestation de recensement sera obligatoirement demandée pour toute inscription aux différents concours et examens.

Quelques rappels de bon voisinage

Les beaux jours sont là et nous incitent à procéder, après l'hiver, à divers travaux extérieurs. S'occuper de son jardin ou se livrer au bricolage sont des activités agréables, mais l'utilisation de machines bruyantes telles que tondeuses, tronçonneuses, bétonnières etc… ne peut se faire qu'à certains horaires :

Jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
Samedis : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
Les dimanches et jours fériés : de 10 à 12 heures

Infos diverses . . . Infos diverses . . . Infos diverses . . .

Divagation des animaux

Par arrêté municipal en date du 17.07.96, la divagation des chiens et chats sur la voie publique, sans maître ou gardien, est expressément défendue.

Tout chien errant, trouvé sans collier sur la voie publique, sera immédiatement saisi et mis en fourrière par l'Association « Transport Animalier Girondin ».

Lorsqu'un chien sera réclamé par son propriétaire, ce dernier devra s'acquitter des frais de conduite, nourriture et de garde conformément au tarif en vigueur dans le contrat.

Deux roues

Devant la recrudescence d'engins moteur deux roues munis de pot d'échappement trafiqués pour plus de sonorité, nous rappelons que cette pratique est interdite par la loi.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions par les services de police.

Animaux dangereux

La loi 99-5 du 6.01.99 classe les chiens dangereux en deux catégories

1e catégorie : les chiens d'attaque
2e catégorie : les chiens de garde et de défense

Les mineurs, majeurs sous tutelle, personnes condamnées pour crime ou peine d'emprisonnement avec ou sans sursis, ou personne à qui la garde d'un chien a été retirée, ne peuvent détenir ce type d'animaux.

La détention de ce type de chiens est subordonnée au dépôt d'une déclaration à la mairie du lieu de résidence du propriétaire de l'animal, ou du lieu de résidence du chien. Pour recevoir un récépissé de déclaration, il devra fournir les pièces justifiant :

- de l'identification du chien,
- de la vaccination antirabique du chien en cours de validité,
- pour les chiens mâles et femelles de 1e catégorie, le certificat vétérinaire de stérilisation de l'animal,
- de l'attestation d'assurance garantissant la responsabilité civile du propriétaire du chien ou de celui qui détient l'animal.

Le fait de détenir un chien de 1ère catégorie sans avoir fait procéder à sa stérilisation peut entraîner la confiscation de la bête.

L'accès des chiens de 1ère catégorie aux transports en commun, lieux publics, à l'exception de la voie publique et aux locaux ouverts au public est interdit.

Sur la voie publique, les chiens de 1ère et 2e catégorie doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure.

Respect des limites de plantation d'arbres et d'arbustes

Le Code civil - Article 671 - précise "*il n'est pas permis d'avoir des arbres, arbrisseaux et arbustes près de la limite de la propriété voisine ... qu'à la distance de 2 m de la ligne séparative pour les plantations dont la hauteur dépasse 2 m et à 0,5 m pour les autres plantes.*

En cas de non respect de cette règle, le voisin peut exiger que les arbres, arbrisseaux et arbustes plantés à une distance moindre soient arrachés ou réduits à hauteur déterminée".

De même le Code Civil fait obligation aux propriétaires de protéger certains ouvrages publics en effectuant notamment le dégagement du passage des lignes électriques.

Ramassage des objets encombrants

Le SEMOCTOM organise un ramassage des objets encombrants les

samedi 29 et dimanche 30 mai.

Les bennes seront installées sur la Zone d'Activités du Limancet.

Dans un souci de sécurité, merci de bien vouloir déposer les objets uniquement à l'intérieur des bennes.

Il est à remarquer que lors de la dernière collecte organisée sur le site, les consignes énoncées ci-dessus ont particulièrement bien été respectées pour la plus grande satisfaction de tous.

Chenilles processionnaires du pin

Une campagne de lutte collective contre la chenille processionnaire du pin va démarrer prochainement. Les personnes concernées par ce fléau sont priées de contacter le secrétariat de la mairie pour plus d'informations sur cette campagne.

CAUE

Les permanences de l'architecte conseiller du secteur auront lieu :

Mairie de Créon :
les vendredis 2 avril, 7 mai, 4 juin à 11 h

Mairie de Latresne :
les vendredis 23 avril, 28 mai, 25 juin à 14 h

Mairie de Quinsac :
les vendredis 16 avril, 21 mai, 18 juin à 14 heures

Subdivision de Créon :
les vendredis 2 et 16 avril, 7 et 21 mai, 4 et 18 juin à 9 h 30.

VIE ASSOCIATIVE

Une Saint-Capraisienne à l'honneur !!

Stéphanie BORDE, jeune Saint-Capraisienne de 23 ans, a glorieusement remporté Les Championnats Inter - Régionaux de lancer de poids en salle, qui ont eu lieu le 31 janvier 1999, au Stadium de Bordeaux Lac.

Elle s'est, ce jour là, imposée face à ses concurrentes, en battant de surcroît, son propre record en lançant son disque (4 kg dans la catégorie Senior), à 11 mètres 77, au lieu de 11 mètres 47.

Cette jeune sportive n'en est cependant pas à son premier exploit puisqu'elle possède déjà un palmarès digne des plus grands

- **championne Gironde Aquitaine**, au 400 mètres haies en 1998 ,
- **qualifiée au championnat de France estival** à Dreux pour le lancer de poids, en 1998 ;
- **championne d'Aquitaine** au lancer de poids en salle, le 16 janvier 1999, avec un lancer de 11 m 47 .

Stéphanie a bien voulu se prêter au jeu en répondant à ce petit interview :

Pourquoi avez-vous choisi de pratiquer le lancer de poids ?

J'ai commencé à faire de l'athlétisme tout comme mon frère, vers l'âge de 10 ans.

En réalité, je ne pratique pas seulement le lancer de poids ; ce n'est qu'une des sept épreuves qui constituent le combiné, ma vraie spécialité. Celui-ci, que l'on appelle aussi héptathlon, se compose de 7 épreuves: Haies, Poids, 200 m, 800 m, Javelot, Hauteur, Longueur, qui peuvent aussi se pratiquer en individuel. C'est dans ce cadre que j'ai gagné le championnat Inter- Régional.

Comment se déroulent vos entraînements ?

Je m'entraîne 3 fois par semaine sur la piste de Créon. Là, je pratique toutes les activités du combiné avec **François GAUVRY**, mon entraîneur depuis le début. Une véritable complicité s'est d'ailleurs établie entre nous et c'est en grande partie celle-ci qui m'a permis de progresser de la sorte.

De plus, je fais un footing tous les dimanches matins avec une quinzaine de personnes.

Comment se déroulent les championnats ?

Toutes les épreuves du combiné se déroulent, en même temps, sur une journée entière.

Dans le cadre de ces championnats, je me suis qualifiée dans toutes les disciplines : j'ai donc été contrainte de faire un choix et j'ai opté pour le lancer de poids car c'est dans ce domaine que je réussis mes meilleures performances.

Nous concourons le même jour pour les différents championnats (Départementaux, régionaux, inter-régionaux...) en nous qualifiant dans un premier temps pour chacun d'eux.

Pour cela, nous avons droit à trois lancers et le meilleur est retenu. Il reste, en finale, huit concurrents par catégorie.

N'est -il pas difficile de combiner le sport de haut niveau et les études ?

La meilleure solution pour concilier mes passions était de m'inscrire à la faculté de sport qui se trouve à Talence. Cela me permet de faire du sport tous les jours. Je suis actuellement en Licence et je poursuis mes études dans le but de devenir professeur d'Education Physique.

Que pense votre famille de cet exploit ?

Tout comme mon frère, j'ai toujours fait beaucoup de sport (tennis, aïkido, basket...). Et tandis que l'un était sur un terrain de basket, l'autre était sur un terrain de football. Nos parents nous ont toujours encouragés à poursuivre dans cette voie et nous ont toujours suivis, n'hésitant pas à prendre de leur temps pour nous emmener l'un et l'autre sur les terrains. Nous sommes en fait une famille unie et réunie autour du sport.

Et si j'en suis à ce niveau aujourd'hui, c'est en grande partie grâce à eux et à la persévérance de mon entraîneur.***« et elle insiste bien ! ».***

Alors, vous pensez bien qu'ils sont heureux de me voir réussir à ce niveau. !

Quant à ma Grand - Mère, elle, elle encadre les articles des journaux ! !

Le Conseil Municipal félicite Stéphanie et lui souhaite de nouveaux succès.

Aprodisc

PRODISC

Bourse aux ordinateurs

La Bourse aux ordinateurs Rive droite / Entre - Deux - Mers organisée par Aprodisc, la 10ème ! ! ! aura lieu

le Samedi 1er mai 1999.

A notre connaissance, notre manifestation est la seule de ce type dans le département et demeure une occasion unique de vente/achat/échange de matériel informatique entre particuliers.

De plus, les associations **Buggs** et **TV Satellite Club** proposeront leurs animations habituelles en images 3 D et télévision numérique ; le partenariat établi avec France Télécom permettra également de découvrir Internet gratuitement tout au long de cette journée.

Quant aux jeunes adhérents du club, ils présenteront une démonstration des possibilités de Linux, le système d'exploitation qui fait trembler Bill Gates et Microsoft.

Ne manquez donc pas de réserver une petite heure pour venir faire un tour du côté de Loustallaut ce samedi 1er mai 1999
Et participez aussi à notre tombola habituelle avec un superbe lot à gagner !

Site Internet

Une première ébauche d'un site municipal a été présentée aux élus qui ont encouragé l'initiative et souhaité son développement.

Pour l'instant, une présentation du club peut être consultée à l'adresse **http://assoc.wanadoo.fr/aprodisc** et donner une idée de ce qui peut se faire. Nous contacterons bientôt les associations de la commune afin de leur proposer un service type, vitrine de leurs activités.

Pensez également que vous pouvez vous connecter sur Internet au local d'APRODISC (10 F la ½ heure).

Relations avec les écoles

Un projet d'équipement informatique des écoles du secteur du collège de Latresne est en cours d'élaboration et Saint-Caprais y est associé. APRODISC a été sollicité pour envisager l'utilisation de ses matériels en dehors du temps scolaire afin d'en assurer la meilleure rentabilité.

Il est certain que l'expérience de notre association pourra se révéler très utile dans ce domaine.

Formations

APRODISC propose toujours des initiations à Windows, Word, Excel, Internet et, depuis peu, à la mise en réseau d'ordinateurs (Windows 95/98) à des tarifs particulièrement intéressants. Renseignez-vous au club.

INSTALLATION CHAUFFAGE CENTRAL
PROFESSIONNEL AGREE GAZ
PLOMBERIE
RAMONAGE
Jean-Luc Lanusse
05 56 71 57 12
ETUDES ET DEVIS GRATUITS

SARL ROYÈRE Père & Fils
FIOUL - SUPER FIOUL
CHARBON - GAZ
FOURNITURES AGRICOLES
SERVICE DE NETTOIEMENT
Tél : 05 56 21 32 69
33 880 SAINT-CAPRAIS DE BORDEAUX

Atelier dessins

L'ATELIER DESSINS organise une exposition sur le thème de la musique. En vue de cet événement, vous qui ne faites pas partie de nos rangs, vous pouvez cependant apporter vos projets. Les meilleurs dessins seront mis sous verres et exposés au mois de juin dans une banque bordelaise. Si la musique et le dessin (ou la peinture) vous attirent, rejoignez -nous le temps de la réalisation grand format.

Indépendamment de cela, rappelons que les adhérents de l'Atelier apprennent les bases techniques essentielles au dessin : la perspective, la théorie des couleurs, la structure du croquis, l'anatomie, etc. ... et s'essaient aux différentes techniques sur papier (crayons, fusain, pastels, gouache, aquarelle, feutres...).

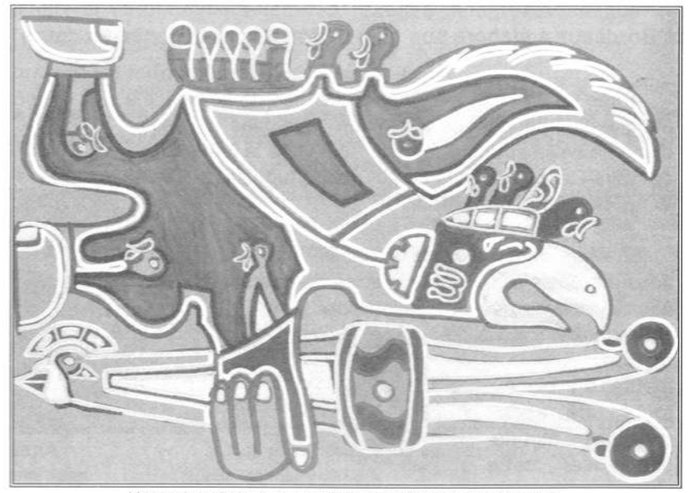

Un aperçu de ce qui peut être réalisé à l'atelier dessins.

Vous pouvez vous renseigner pour connaître le thème du prochain cours, au 05 56 78 73 79 .
Nous nous réunissons tous les jeudis matin de 9 heures à midi au-dessus du P. I. J.

BOOJOVTT

C'est sous un soleil radieux que s'est déroulé le 3ème Cross du Cœur.

Du champion d'Aquitaine au débutant, sans compter les déguisements (très folklo), tout le monde a trouvé un circuit « dur », mais magnifique. Grand merci au Président du Comité d'animation et son équipe, toute la troupe de BOOJOVTT, le C. C. A. S. ET LA COMMUNE de Saint-Caprais de Bordeaux.

Un bilan positif avec 276 coureurs et une tonne 200 kilos de denrées alimentaires emportées par le camion des Restos du Cœur de Langoiran. Merci les « Enfoirés » ! !

ECHO : Il se murmure que ce terrain magnifique servira l'an prochain au support qualificatif du CMPT de France UFOLEP. Dominique TEYSSIER a été contacté par son club mais se réserve. (si des personnes sont prêtes ? ? ?)

ATTENTION :

Le jeudi 13 mai, tout Saint-Caprais sera à l'heure de sa « 4ème édition des 1ères Courses de Côtes de Bordeaux », courses pédestres de 4 km, 10 km et 21 km (semi-marathon). Plus de 500 coureurs sont attendus, de l'international au débutant. Venez encourager, applaudir, vous amuser avec la fête foraine, danser avec le rythme cubain et vous restaurer à l'Epicurien.

Rappel : Respectez les coureurs ! ! ! Les signaleurs sont habilités à vous faire stopper ou à circuler !

De plus, une unité de gendarmerie sera présente sur le circuit.
Merci de votre sportivité.
Nous sommes à la recherche de bénévoles pour nous aider ! !

☎ 05 56 21 86 13 ☎ 05 56 78 74 27. A bientôt

Comité des jumelages

Réuni en Assemblée Générale Ordinaire le samedi 27 février 1999, le Comité des Jumelages de Saint-Caprais de Bordeaux a élaboré son plan de travail pour l'année en cours.

Après un bref exposé de sa toute récente activité, il a été question pendant cette réunion de la mise en place d'une nouvelle structure afin de faire vivre le jumelage de Saint-Caprais avec la commune portugaise de CARVOIERA (30 km de LISBONNE).

En effet, après le séjour organisé en 1998, chez nos amis portugais et devant la volonté de chacun de vouloir recevoir une délégation pour cette année, il a été décidé de mettre en place toute une série d'initiatives afin de concrétiser cette visite.

DERNIERE MINUTE ! !
Nos amis portugais envisagent de venir à Saint-Caprais les 25 - 26 - 27 juin .

Au cours de cette assemblée, il a également été question de nos relations avec la commune d'Arboussols (Pyrénées Atlantiques) qui est jumelée depuis plusieurs années avec Saint-Caprais.

Pour terminer, l'Assemblée Générale a élu un nouveau bureau qui aura à charge de mener toutes les initiatives qui pourront faire vivre ces jumelages.

Amitié, solidarité, échanges, sont les thèmes majeurs que le Comité des jumelages de Saint-Caprais de Bordeaux entend mettre en pratique dans les activités futures.

Présentation du nouveau bureau :

Président :	M. VENERIA	Eric
Vice Présidente	Mme PETIT	Dominique
Trésorière	Mme FRELAT	Maryline
Trésorier Adjoint	M. SANCHEZ	José
Secrétaire	Mme AUTHIER	Armanda
Secrétaire Adjoint	M. MAUPOME	Bernard

M. Bernard ROY
Articles pour Fumeurs
TABAC - LOTO
Vidéo - Carterie - Piles
Tél : 05 56 78 70 80
33 880 St Caprais de Bordeaux

ELECTRICITE GENERALE
BATIMENT - MAGASIN - INDUSTRIE - RENOVATION
Chauffage électrique
Ventilation Mécanique
Tous Dépannages
ALARME
HERVE MOGA
Lieu dit "Aux BASANES"
33 880 St CAPRAIS DE BORDEAUX
Tél : 05 56 78 74 11

Coiffure Naïs
Institut de Beauté
Dames - Messieurs - Enfants
Gagnant de la Coupe de France
Ouvert toute l'année
Mardi au Vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
Vendredi Nocturne 21 h
Samedi sans interruption de 9 h à 17 h
33 880 St Caprais de Bordeaux -Tél:05 56 21 36 00

Lescure et fils
Traiteurs Agréés
INSPECTION SANITAIRE VETERINAIRE 33-365 PC
Repas d'Entreprises - Noces
Lunch - Banquets
St Caprais de Bordeaux
33880 Cambes
Tél : 05-56-23-71-66
Fax : 05-56-30-69-38

Concordia

Depuis deux ans, l'association Concordia s'est inscrite dans le programme « Service Volontaire Européen ».

Convaincus de l'intérêt et des dynamiques que peut apporter ce programme, nous souhaiterions pouvoir en faire bénéficier en priorité les jeunes Saint-Capraisiens.

Le Service Volontaire Européen est destiné aux jeunes de 18 à 25 ans, garçons ou filles, quel que soit le niveau de formation, quel que soit leur statut. Il permet de pouvoir partir dans un pays d'Europe, pour une période de trois semaines à 1 an, dans le cadre d'une association.

Les conditions sont les suivantes : le volontaire n'a aucun frais à sa charge, ses transports, frais d'assurance, nourriture et hébergement sont pris en charge. Il dispose d'à peu près 350 F par semaine d'argent de poche.

Sachez que notre partenaire Belge organise par exemple un chantier de deux mois, où le volontaire travaillera avec des personnes handicapées.

Ce projet est ouvert à un jeune ayant des difficultés d'orientation et/ou sociale, ou à un jeune n'ayant encore aucune expérience à l'étranger.

D'autres projets vont bientôt s'ouvrir en Grèce ou en Italie (travail avec des réfugiés, avec des enfants, archéologie, social, patrimoine...).

Bref, le Service Volontaire Européen peut être une formidable expérience à l'heure de l'Europe. Sortez de dessous les Abribus, laissez les scooters se reposer quelque peu... et allez vivre ailleurs pour quelque temps pour apprendre une nouvelle langue, découvrir un nouveau métier, vous aérer les neurones... .

Que vous soyez parent, travailleur social ou jeune, n'hésitez pas à venir prendre des renseignements à Concordia.

Musicaprais

Etxekoak en concert

Le concert de chants basques organisé par MUSICAPRAIS, le vendredi 22 janvier 1999, en l'église de notre commune, vous a permis de découvrir le choeur d'hommes, ETXEKOAK.

Celui-ci réunit une quarantaine de voix. Amateurs et professionnels, ils sont animés par une même passion, le chant et leur terre d'origine. Ils nous ont offert un concert où se sont mêlées à la fois la joie et l'émotion.

Nous vous remercions d'être venus nombreux pour partager cette soirée, où choristes et public, complices, ont contribué à faire de ce concert, un moment unique qui va droit au cœur et à l'âme de chacun.

RICOH
DEMO EQUIPEMENT DE BUREAU
TRIUMPH-ADLER
Photocopieurs
RICOH
155, Av. d'Eysines
33 110 BORDEAUX - LE BOUSCAT
Tél : 05 56 02 18 97

CARRELEUR - MARBRIER
FEBBRARI Christophe
11, lot les Côteaux du Village
33 880 SAINT-CAPRAIS DE BORDEAUX
05 56 21 86 52
05 56 21 35 54

Espace et Loisirs

Pour cette année, les comédiens de la troupe des **« Planches en Feu »** ont choisi de préparer un spectacle tiré de *la Commedia Dell' Arte*.

Ils s'appliquent à répéter les gestes qui font de cette comédie son originalité et espèrent à la fin de la saison, vous surprendre par leur fougue et leur exubérance.

Si vous voulez vous joindre à nous pour participer à cette fête, il est encore temps.

Comme vous le savez, la troupe des **« Planches en Feu »** se compose de jeunes comédiens, entourés d'adultes pour les costumes et les décors.

Après une première représentation à Saint-Caprais de Bordeaux à laquelle nous vous espérons nombreux, toute la troupe se déplacera pendant quelques jours au début du mois de juillet.

Pour tout renseignement, s'adresser à
Monsieur Richard FENOLLO : 06 07 86 00 38

Original Look Aquitain

Exposition de customs les 22 et 23 mai 1999

Pour la 3ème année, l'exposition de Customs aura lieu le week end de Pentecôte, sur le site de l'Epicurien.

L'association ORIGINAL LOOK vous présentera avec plaisir des véhicules hors du commun venant des quatre coins de France à partir du samedi 22 mai dans l'après-midi .

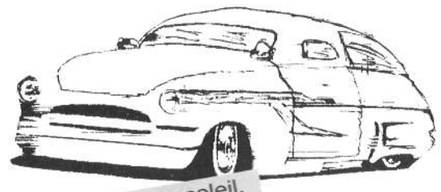

De quoi vous régaler les yeux mais aussi le ventre ; des rafraîchissements et des sandwiches seront à votre disposition.

Nous vous attendons nombreux avec un splendide soleil.

Ce week-end sera clôturé par la remise des trophées, en récompense aux plus beaux véhicules dans l'habituelle bonne humeur.

Michel Vornetti

• *Menuiserie*
• *Charpente*
• *Couverture*

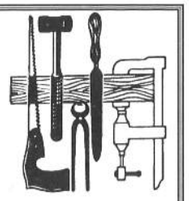

Tél. 05 56 23 71 36
05 56 20 64 98
06 07 75 08 06

Z.A. Le Limanset
33880 ST CAPRAIS DE BORDEAUX

PAIN À L'ANCIENNE

GÂTEAUX **ALIMENTATION**

J - J ARENDO

Centre Bourg

St-CAPRAIS de Bx **Tél : 05 56 21 35 59**

Un Artisan au service
du Particulier

Jacques FOURCADE

PEINTURE PAPIERS PEINTS
REVETEMENTS DE SOLS ET MURS
FAÇADES DOUBLAGE MURS
DEVIS GRATUITS

Z.A la Lande - 33 550 TABANAC - Tél : 05 56 67 32 76

ETAT-CIVIL

Bienvenue à :

Février 1998	Yasmine	EL FELLAOUI
Janvier	Ruben	POURTEAU
	Paul	COLLET
Février	Rebecca	BENAROUS
	Dylan	KERZAZI
	Ilona	DANEY
Mars	Julie	DUCLUZEAU
	Mathilde	COUTY
	Ysatis	ALIX
	Maxence	TERRADE

Se sont unis :

Mars	Sabrina	MAST	et	Joseph	WENGER
	Audrey	LUBERT	et	Ciryl	GUITTON

Nous ont quittés :

Janvier	Fernande	PANEL
	Yves	CRUBILIER
	Emilien	DEMOTA
	Kévin	FRIGOUL
	Eddy	FORGENEUF
Février	Marie Luz	CASADO Veuve NORIEGA
Mars	Christophe	GASSIES

La municipalité de Saint-Caprais tient à s'associer à la douleur de la famille de Christian DONATSCH, décédé subitement au mois de mars.

Installé depuis de nombreuses années sur notre commune avec son entreprise de palettes, il faisait non seulement partie de la vie économique de notre village mais également de la vie associative. Il a en effet toujours apporté son soutien aux manifestations permettant la réalisation de scènes de fortune en palettes et contribuant par son soutien financier à la création des programmes.

Toutes les personnes qui l'ont cotoyé garderont l'image d'un homme honnête et généreux.

Une délégation du Conseil Municipal s'est rendue à l'hommage célébré sur le site de son usine, le jour de ses obsèques.

POMPES FUNEBRES VERAL

Organisation complète des obsèques

Transports toutes distances - Articles funéraires

Démarches et formalités assurées aux familles

CONTRATS OBSEQUES "FLORALIE"

Possibilité de paiement unique ou mensuel

Marbrerie - Caveaux

GIR INTER

33 880 CAMBES Tél : 05 56 21 36 59

33 550 LANGOIRAN Tél : 05 56 67 58 80

A VOTRE SERVICE

Ouverture de la mairie

Lundi 14h00 - 17h30
Du mardi au jeudi inclus
08h00 - 12h00
14h00 - 17h30
Vendredi 14h00 - 19h00
Samedi 08h00 - 12h00

Téléphone 05 57 97 06 80

Télécopie 05 57 97 06 81

M. le Maire reçoit

Le jeudi après-midi sur rendez-vous, lesquels sont pris auprès du secrétariat de la Mairie aux heures d'ouverture.

Permanence des Adjoints

Mercredi	15 à 17 h	Yveline MEGE	Affaires sociales
Vendredi	16 à 18 h	José GARCIA	Finances, Information
Vendredi	17 à 18 h	Philippe MARLIER	Urbanisme, Travaux, Personnels
Samedi	10 à 12 h	Christian BRUNETIERE	Vie associative, Fêtes, Cérémonies
Samedi	10 à 12 h	Philippe MARLIER	Urbanisme, Travaux, Personnels
Samedi	10 à 12 h	Nathalie PY	Scolaire, Péri-scolaire

Combien Saint-Caprais a-t-il d'habitants ?

Nous le saurons bientôt grâce au recensement qui vient d'avoir lieu. Nous en profitons pour remercier l'ensemble des Saint-Capraisens pour leur accueil réservé aux 4 agents recenseurs qui ont parcouru notre commune pendant 4 semaines.

SUD PAYSAGE

Entretien et création de parcs et jardins
Contrat d'entretien
Devis gratuit

☎ *05.56.78.73.19*

BARRERE Parcs et Jardins - 33 880 Saint-Caprais de Bordeaux

Entreprise DUBREUILH S.A.

ADDUCTION D'EAU - ASSAINISSEMENT - IRRIGATION

Agence de Gironde - 33 250 BRUGES

Tél : 05 56 69 69 99 - Télécopie : 05 56 69 69 90

Nous remercions nos partenaires-annonceurs qui contribuent à la réalisation de ce bulletin.

Réservez leur le meilleur accueil.

Sarl
Imprimerie de Langoiran

TOUS TRAVAUX
TYPO - OFFSET - P.A.O.

5, rue René Utarre
33550 LANGOIRAN
☎ 05 56 67 52 24
Fax 05 56 67 30 84

TRADITION PISCINE

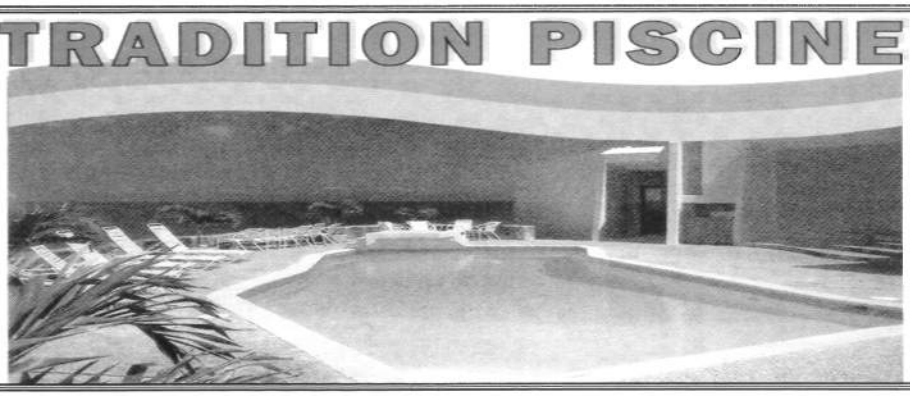

CONSTRUCTION
INSTALLATION
Service Après Vente

Tél. 05 56 78 70 17
Mobile 06 14 39 48 91

BCD CONSEILS
INFRASTRUCTURE - INGENIERIE
MAÎTRISE D'OEUVRE - COORDINATION SPS

281, avenue de la Libération
B.P 65 - 33492 LE BOUSCAT cedex
Tél : 05 56 02 14 78 - Fax 05 56 02 67 26

ENTREPRISE GENERALE DE MACONNERIE
CARRELAGE RENOVATION
Tous Travaux Divers
J - L. CASSY

Lieu dit Censot
33 880 St Caprais de Bordeaux

Tél. 05 56 78 71 52
Tél. voiture 06 09 37 20 37

SCLE

ELECTRICITE INDUSTRIELLE ET TERTIAIRE
TELEPHONE VIDEO
ALARME
ED. PUBLIC ET SPORTIF
INGENIERIE ELECTRIQUE
AUTOMATISME INDUSTRIEL

AGENCE AQUITAINE
zone industrielle
11, rue Pierre Paul de Riquet
33 610 CANEJAN

Tél. 05 57 26 66 80
Fax 05 57 26 66 77

SNC SATTANINO

Siège social :
Z.I Basses Combes
33 410 CADILLAC
Tél. 05 56 62 15 50
Fax 05 56 62 14 85

Secteur de LA TESTE
Avenue des Huttiers
33 260 LA TESTE
Tél. 05 56 54 69 92
Fax 05 56 54 35 81

CONSTRUCTION
RENOVATION

Eric FERRIER
Maître d'oeuvre
Tél
Fax **05.56.78.70.63**

GIRONDE ALU
- Menuiseries aluminium, PVC
- Murs, rideaux
- verrières - Miroiterie - Véranda
- Fermetures bâtiment

FENÊTRE SCHÜCO
La marque de qualité

Z.I. - 33360 LATRESNE
Télécopie : 05 57 97 98 79
05 57 97 98 70